

VAGANCES

PRINTEMPS 2025

6 - 12 ANS



COURBEVOIE

VAL
VAGANCES LOISIRS
ANIMATION

SOMMAIRE

AVRIL 2025

DURÉE DU SÉJOUR

KID MOUNTAIN

7 jours

RENSEIGNEMENTS

PAGE

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

04

PARTICIPATION FAMILIALE ET PAIEMENT

05

ANNULATION

06

CONDITIONS GÉNÉRALES

07

QUESTIONS PRATIQUES

10



KID MOUNTAIN (MEGÈVE-HAUTE-SAVOIE)

6 - 12 ANS

LE CADRE DE VIE

Le chalet « Les Bartavelles », propriété de la ville de Courbevoie, se situe sur la commune de Demi-Quartier, cadre enchanteur situé entre 1113 et 2350 mètres d'altitude à mi-chemin entre le centre-ville de Megève et le Mont d'Arbois.

Il est composé de 3 salles d'activités et d'un espace extérieur propice aux grands jeux.

Les enfants sont logés dans des chambres de 4 à 7 lits toutes équipées de douches et de toilettes.

LES ACTIVITÉS

Ce séjour est parfait pour faire découvrir le montagne aux enfants... sans la neige !

Au revoir les pistes de ski, il est temps de partir en randonnée pour découvrir la faune et la flore environnante et admirer les plus beaux panoramas.

Etre à la montagne, c'est aussi profiter d'une multitude d'activités et jeux de pleine nature. Au programme : initiation à l'escalade à Saint-Gervais.

100 % grand air garanti !

ET AUSSI...

La visite de la ville d'Annecy, son château médiéval, ses canaux, la vieille ville et ses rues pavées... Un vrai décor de carte postale !



AVRIL

Transport : voyage en car

Durée du séjour : 7 jours

Dates du séjour :

du samedi 12 avril (départ le soir) au dimanche 20 avril 2025 (arrivée le matin)

INSCRIPTION ET RÉSERVATION

Exclusivement sur le portail « Courbevoie Espace Famille » :

Dates de réservation : du mardi 12 mars à 12h au dimanche 23 mars à 23h59

Aucune inscription ne sera prise par courrier ou par téléphone

Attention : Le compte famille devra impérativement être à jour des règlements au moment de l'inscription.

Nota : Pour les "non-courbevoisiens", inscription possible sur liste d'attente.

Réponse apportée à la fin des inscriptions en fonction des places disponibles

DOSSIER D'INSCRIPTION ET PAIEMENT

Le dossier d'inscription est accessible suite à la réservation sans conditions financières :

- vous recevrez le dossier à remplir par mail
- vous pourrez également retirer la version papier au pôle vacances .

Le dossier complet comprenant :

- la fiche de renseignements sanitaires dûment complétée,
- la photocopie des pages de vaccination du carnet de santé ou attestation du médecin traitant qui stipule que l'enfant est à jour de ses vaccins obligatoires,
- la photocopie de l'attestation de la carte vitale où figure l'enfant,
- le pass nautique (demandé pour les activités aquatiques),

devra être retourné sous 8 jours après l'inscription :

- Soit par courriel sur valpolevacances@ville-courbevoie.fr,
- Soit dans les bureaux du pôle vacances : au 12, rue Auguste Beau.

La totalité du séjour devra être réglée au plus tard 7 jours avant le départ.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Espace famille

☎ : 01 71 05 79 38

✉ : famille@ville-courbevoie.fr

Sur rendez-vous sur le site de la ville,

Rubrique : Services en Ligne \ Espace famille \ prendre un rendez-vous

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

Pôle vacances au 01 71 05 76 61

et sur : valpolevacances@ville-courbevoie.fr

Les lundis, mardis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Les jeudis (période d'inscriptions uniquement) de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

PARTICIPATION FAMILIALE*

Montant calculé en fonction de votre Quotient Familial

TRANCHE	QUOTIENT FAMILIAL	KID MOUNTAIN
1	0 à 350 €	139,30 €
2	351 à 500 €	161,70 €
3	501 à 650 €	220,50 €
4	651 à 850 €	272,30 €
5	851 à 1050 €	352,80 €
6	1051 à 1300 €	470,40 €
7	1301 à 1600 €	580,30 €
8	1601 à 2000 €	683,20 €
9	2001 à 2500 €	786,10 €
10	2501 à 3000 €	889,00 €
11	3001 à 4000 €	917,00 €
12	> 4000 €	947,80 €
Hors Courbevoisiens ou sans QF		992,60 €

Les tickets « Coup de pouce » et les chèques vacances sont recevables.
N'hésitez pas à consulter le CE de votre entreprise.



Pensez bien à faire calculer ou mettre à jour votre quotient familial sur « Courbevoie Espace Famille »

ANNULATION

Pour toute annulation, veuillez vous rapprocher de l'Espace Famille. Elle doit être notifiée par email à famille@ville-courbevoie.fr. Si l'annulation intervient au-delà des 48 heures qui suivent l'inscription, ou si le dossier n'est pas retourné ou s'il est incomplet, une retenue de 50% du prix du séjour sera appliquée.

Une retenue de 100% du prix du séjour sera appliquée et l'inscription de l'enfant sera annulée si :

- l'annulation intervient dans les 7 jours qui précèdent le départ,
- le paiement intégral du séjour n'est pas effectué au départ,
- l'enfant ne se présente pas le jour du départ.
- le dossier n'est pas retourné sous 8 jours.



CONDITIONS GÉNÉRALES

1) ÂGE MINIMUM OU MAXIMUM

Chaque séjour n'est accessible qu'à des catégories d'âges très précises. L'âge de l'enfant s'apprécie à la date du début du séjour.

Les adolescents qui atteignent 18 ans au cours du séjour ne peuvent être inscrits.

2) ATTESTATIONS DE SÉJOUR

Des attestations de séjour peuvent être délivrées par le Pôle Vacances du Val Courbevoie, sur la demande des familles uniquement au retour du ou des enfants.

3) INFORMATIONS SUR LES SÉJOURS

Les informations qui figurent sur la plaquette de présentation des séjours n'ont pas un caractère contractuel, l'organisation des séjours peut aussi amener à des ajustements ou modifications qui vous seront communiqués lors de la réunion de présentation par le (la) directeur (-trice) du séjour.

Seul un changement de dates ou une modification notoire du lieu et de la thématique du Centre de Vacances pourront donner lieu à une annulation ou un changement de séjour.

4) SÉJOURS INTERROMPUS

- Pour raison disciplinaire

En cas de renvoi d'un enfant pour des raisons disciplinaires, aucun remboursement ne sera possible. Son voyage de retour plus le voyage aller-retour de l'accompagnateur seront à la charge de la famille.

- Pour raison médicale ou exceptionnelle

En cas de rapatriement pour raisons médicales ou circonstances exceptionnelles dûment justifiées (problème familial grave), le prorata du séjour non effectué sera remboursé aux familles.

5) MALADIES, ALLERGIES ALIMENTAIRES GRAVES ET HANDICAP

Si votre enfant est concerné par une pathologie chronique (asthme, diabète, allergie alimentaire ou autres) :

Vous devez obligatoirement nous fournir son PAI (en cours de validité). S'il n'en possède pas, nous vous remercions de le télécharger via le mail de confirmation envoyé suite à l'inscription au séjour et de le faire remplir par son médecin traitant.

Si nécessaire, un rendez-vous préalable sera organisé avec le (la) directeur (trice) du séjour. En cas de traitement médical, fournir une ordonnance de moins de 3 mois au moment du départ.

6) FRAIS MÉDICAUX

Les frais médicaux sont avancés par nos soins pendant le séjour. Au retour, un relevé correspondant au montant des frais engagés est envoyé aux familles. À la réception de votre règlement, les feuilles de soins vous seront adressées.

7) COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Les familles bénéficiant de la couverture maladie universelle (C.M.U.) devront remettre obligatoirement avant le départ une attestation de la Sécurité Sociale. Sans ce document, le règlement des frais médicaux sera à la charge des familles. Certains praticiens n'acceptant pas la C.M.U. Dans ce cas, les frais seront avancés par la famille. Ceux-ci devront être remboursés à réception de la facture.

8) COMMUNICATION AUX FAMILLES PENDANT LE SÉJOUR

Un code blog vous sera transmis au moment du départ. Vous pourrez y lire les messages (et en écrire) et voir les photos du séjour.

À la fin du séjour, un mail vous sera envoyé avec un lien pour les télécharger.

Pendant le séjour le pôle vacances active une permanence joignable
24h/24 au : 01 71 05 76 61

9) ASSURANCE

Le Val Courbevoie a souscrit un contrat d'assurance qui prend en charge les risques encourus lorsque la responsabilité civile de la ville est engagée.

Les actes de vandalisme, le vol d'espèces, le vol qualifié, la perte ou la détérioration des vêtements ou d'objets, tels que téléphones mobiles, bijoux, ne sont pas couverts.

La responsabilité civile des parents est engagée lorsque l'enfant est à l'origine d'un accident ou d'un acte de vandalisme.

Nous informons les responsables légaux des mineurs de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance (Individuelle accident).

Si aucune responsabilité n'a pu être établie, c'est l'assurance souscrite par la victime qui indemniser son préjudice.

10) TROUSSEAU

Un trousseau conseillé vous sera envoyé par mail avec la convocation au séjour.

Il vous sera demandé d'imprimer cette fiche trousseau et la mettre dans la valise de votre enfant, afin de faciliter l'inventaire le jour de l'arrivée. Le linge doit être étiqueté pour faciliter la distribution au moment du lavage ou en cas de perte.

Les participants sont responsables de leurs effets personnels. Il leur est déconseillé d'emporter des objets de valeur, des vêtements neufs, fragiles ou de marque.



Aucun médicament, même en vente libre, ne pourra être donné sans ordonnance d'un médecin.

QUESTIONS PRATIQUES

TÉLÉPHONE PORTABLE

Les téléphones portables ne sont pas autorisés sur les séjours 6-12 ans. Pour les séjours 13 - 17 ans, ils sont autorisés uniquement en dehors des temps collectifs et sur un créneau horaire décidé par le(a) Directeur (-trice) de Séjour.

Le VAL Courbevoie décline toute responsabilité en ce qui concerne la perte, le vol, le bris ou la détérioration de ceux-ci.

COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE TYPE EN SÉJOUR ?

Horaires	Activité
7h45 - 8h45	Réveil échelonné
8h – 9h	Petit déjeuner échelonné
9h - 9h30	Préparations aux activités
10h – 12h	Activités
12h15 - 13h15	Repas
13h15 - 13h45	Détente / préparations aux activités
13h45 - 16h30	Activités
17h15 - 19h15	Douche / Détente
19h15 - 20h	Repas
20h15 - 21h30/ 22h	Veillées
21h30/22h30	Coucher

COMMENT LES ENFANTS SONT-ILS RÉPARTIS DANS LES CHAMBRES ?

En amont du séjour, des groupes en fonction des tranches d'âge seront réalisés : 6-8 ans, 9-12 ans.

Les fratries, ayant un écart dans les tranches d'âge, ne seront pas ensemble.

Les filles et les garçons dorment dans des chambres distinctes, quel que soit leur âge.

Les enfants retrouvent leur chambre chaque soir mais peuvent aussi s'y reposer pendant le temps calme et les temps libres.

Nous veillons à organiser des vacances dynamiques tout en respectant le rythme naturel de chacun.

COMMENT SE DÉROULENT LES REPAS ?

Les temps de repas sont des moments privilégiés. L'animateur/trice est présent(e) à la table des enfants afin de profiter dans le calme de cet instant de convivialité.

Dans le cas de prescriptions alimentaires médicales (allergies, intolérances...) nous vous invitons à nous le signaler dès l'inscription (voir paragraphe 5 des conditions générales).

Par ailleurs, des repas alternatifs sans protéines carnées pourront être mis en place dans le cadre de régime spécifique à signaler dans le dossier d'inscription.

L'HYGIÈNE

L'animateur/trice s'assure que votre enfant se brosse les dents matin et soir, se lave les mains régulièrement.

Chaque enfant se douche une fois par jour. Les douches sont individuelles réparties en blocs séparés pour les filles et les garçons.

Si votre enfant est énurétique, quel que soit son âge, signalez-le-nous sur la fiche de renseignements afin que nous puissions le gérer en toute discrétion.

LES TEMPS FORTS (GRAND JEU, VEILLÉES)

Ce sont des moments particulièrement importants dans la vie du groupe.

Ils sont très attendus par les enfants et laissent des souvenirs de fêtes exceptionnelles, aux petits comme aux grands.

Chaque soir, une veillée différente est imaginée et organisée par les animateurs.

LE COUCHER

L'heure du coucher dépend de l'âge et des veillées. Mais nous savons qu'un enfant fatigué ne profitera pas pleinement des activités proposées le lendemain.

C'est pourquoi nous sommes attentifs à préserver un temps de sommeil suffisant pour chacun.

PENDANT LA NUIT

Des chambres d'adultes sont à proximité de vos enfants afin de les rassurer en cas d'éventuel cauchemar et gérer les difficultés nocturnes.

ARGENT DE POCHE

Nous prenons en charge toutes les prestations sur le séjour, il n'est donc pas nécessaire que votre enfant détienne une somme trop importante.

Votre enfant peut apporter une somme de 20€ afin d'acheter, s'il le souhaite, quelques souvenirs sur le séjour, cartes postales, ou produits régionaux (fromages...).

L'argent de poche devra être mis dans une enveloppe au nom de l'enfant. Elle sera à remettre lors du pointage le jour du départ.

La somme non dépensée vous sera restituée au retour.

LA LESSIVE PENDANT LE SÉJOUR

Le linge est lavé une fois à mi-séjour par le personnel du centre lors des séjours de plus d'une semaine.

Il n'est pas prévu de lessive sur les séjours d'une semaine, il faut donc prévoir du linge en conséquence.

La fiche trousseau reçue au moment de l'inscription est indicative. Elle propose une « valise type » suffisante pour le séjour, nous vous conseillons de respecter cette liste.

Nous vous demandons de bien noter les affaires de votre enfant sur la fiche trousseau, y compris le linge qu'il portera sur lui le jour du départ,

Chaque vêtement devra être marqué au nom de l'enfant, de manière évidente et indélébile.

Toute pièce indispensable de la fiche trousseau, que le Val Courbevoie devrait acheter sur place, sera facturée à la famille au retour.

Les vêtements égarés par l'enfant pendant le séjour et retrouvés pourront être récupérés au bureau du Pôle Vacances.

LE COURRIER

Vous pourrez envoyer une carte postale, une lettre ou un colis.

Pour ce qui est de joindre des bonbons dans le colis, nous vous demandons de rester raisonnables sur la quantité.

Les enfants écriront à leurs parents au moins une fois au cours du séjour, si vous avez fourni le nécessaire dans leur valise.

Le courrier est distribué quotidiennement.

Dès l'arrivée sur le centre de vacances, le responsable poste un message sur le blog à l'attention des parents.

RETOUR DE MON ENFANT

Vous avez un contretemps qui vous empêche de venir chercher votre enfant, il ne sera pas autorisé à rentrer seul (enfant de moins de 16 ans).

Vous devez le signaler au pôle vacances et envoyer un mail avant son retour à : valpolevacances@ville-courbevoie.fr autorisant une tierce personne à venir récupérer votre enfant.

Joindre la pièce d'identité de cette personne.

RENSEIGNEMENTS PÉDAGOGIQUES

☎ : 01 71 05 76 61

✉ : valpolevacances@ville-courbevoie.fr

Sur place au 12, rue Auguste Beau

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Jeudi (période d'inscriptions uniquement)

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Espace famille :

☎ : 01 71 05 79 38

✉ : famille@ville-courbevoie.fr

Sur rendez-vous sur le site de la ville,

Rubrique : Services en Ligne \ Espace famille \ prendre un rendez-vous

Retrouvez toutes nos activités sur : valcourbevoie.com

